

Licences

ACCÈS SANTÉ



DESRIPTIF DE LA FORMATION

Dans le cadre de la réforme des études de santé, les études de médecine, de maïeutique, d'odontologie, de pharmacie et de masso-kinésithérapie sont désormais accessibles dans le cadre de parcours de licences « avec accès santé » (LAS) déployées à l'UNC. Les LAS remplacent ainsi la première année commune des études de santé (PACES).

L'objectif des LAS est d'accompagner les étudiantes et étudiants vers une poursuite d'études dans le domaine de la santé tout en leur permettant de viser l'obtention du diplôme national de licence au regard de connaissances et les compétences disciplinaires de la mention de licence suivie.

Organisées dans cette logique de double compétence, les LAS de l'UNC permettent ainsi d'améliorer la construction du projet personnel et professionnel de chaque étudiante et étudiant.

Deux mentions de licences (Sciences de la vie et de la Terre - SVT / Physique, chimie - PC) offrent l'option « accès santé » à l'UNC dès l'année universitaire 2021 sur le rythme des parcours TREC 5. Elles sont accessibles, en première année, via Parcoursup Nouvelle-Calédonie aux titulaires du baccalauréat et aux élèves de terminale, sous réserve de l'obtention de leur baccalauréat. Il s'agit de formations exigeantes nécessitant un profil scientifique et une appétence

pour les sciences, facteurs clés de réussite des parcours en LAS à l'UNC. Les enseignements de santé spécifiques aux LAS sont regroupés au sein d'unités d'enseignements à raison d'une centaine d'heures pour chaque année de licence.

L'accès aux études de santé reste sélectif sur la base des résultats académiques (disciplinaires et de santé) et d'épreuves orales. Tenant compte du calendrier scolaire et universitaire de la Nouvelle-Calédonie, la sélection est opérée à l'issue du semestre 3 ou au semestre 5, chaque candidate ou candidat pouvant passer jusqu'à deux fois les épreuves sous condition de progression dans le cursus de Licence.



EXEMPLES D'ENSEIGNEMENTS

En complément des enseignements spécifiques à la licence choisie (SVT ou PC) :

- Anatomie humaine
- Pharmacologie
- Physiologie humaine
- Biostatistiques
- Biophysique

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Professions médicales et paramédicales en fonction des études choisies : médecin, maïeuticien (sage-femme), chirurgien-dentiste, pharmacien, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue.

Poursuite d'études

Études de médecine, de maïeutique, d'odontologie, de pharmacie, de masso-kinésithérapie ou encore de pédicure-podologie.

La poursuite d'études (en 2^e ou 3^e année selon les filières et le recrutement effectué) se déroulent au sein de facultés ou d'écoles en métropole selon les conventions conclues par l'UNC.